



HAL
open science

Et si les choix résidentiels des ménages s’émancipaient des contraintes de localisation liées à l’emploi... ?

Francis Aubert

► **To cite this version:**

Francis Aubert. Et si les choix résidentiels des ménages s’émancipaient des contraintes de localisation liées à l’emploi...?. *Territoires 2040: revue d’études et de prospective*, 2010, 1, pp.79-83. hal-02656409

HAL Id: hal-02656409

<https://hal.inrae.fr/hal-02656409>

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREMIÈRES CONTROVERSES PROSPECTIVES

Et si les choix résidentiels des ménages s'émançaient des contraintes de localisation liées à l'emploi... ?

Francis Aubert

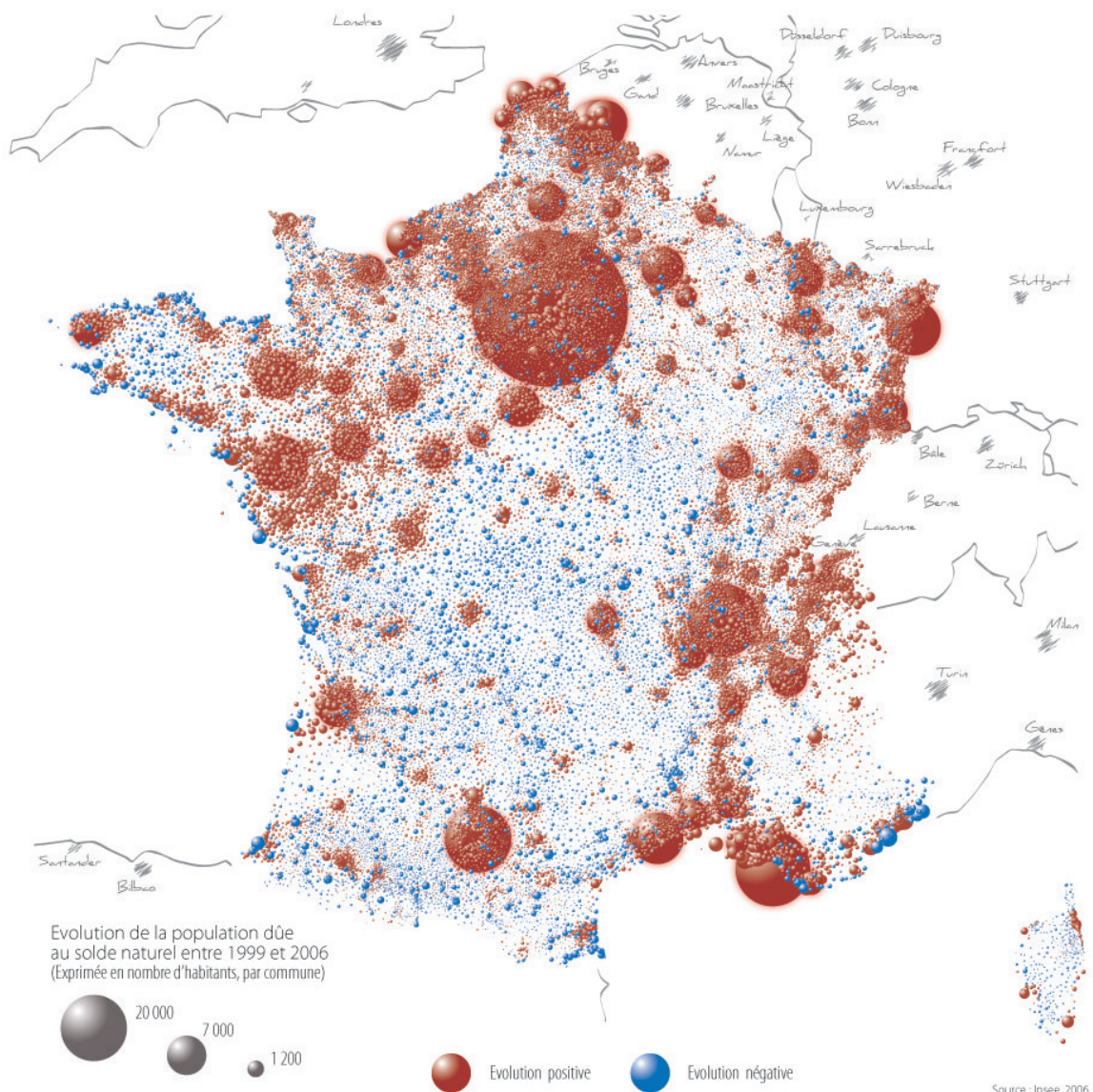
Économiste, professeur à AgroSup
Dijon (INRA-CESAER)

La géographie économique du pays est marquée par des formes historiques de peuplement relativement dispersées qui sont progressivement transformées par des mouvements de regroupement dans des centres urbains de taille croissante. Ce processus général d'urbanisation repose sur la concentration géographique des emplois qui provoque celle des travailleurs et donc des consommateurs, dans un schéma autoentretenu d'agrégation spatiale. Se placer dans une attitude de réflexion prospective consiste ici à questionner cette tendance lourde en prenant appui sur l'observation de changements en cours qui peuvent laisser supposer la possibilité d'inflexions significatives dans un avenir proche. L'hypothèse de travail est la suivante : si le lien historique qui unit la localisation des ménages à celle des emplois venait à être distendu, est-ce que les mécanismes d'agglomération pourraient être remis en cause et en faveur de quels types de configurations spatiales ?

Les forces qui poussent à l'agglomération sont considérables dans un monde de production marqué par la recherche de rendements croissants. Aux indivisibilités qui conduisent à la concentration technique pour faire jouer à plein les économies d'échelle se joignent les effets d'agglomération obtenus en contexte de forte densité de relations entre agents, le tout étant permis par une différenciation croissante des produits et une baisse tendancielle des coûts de transport. La géographie de la production et des échanges est ainsi déterminée par la densité et la distance, et ce à l'échelle planétaire (cf. Rapport 2009 de la Banque mondiale). L'exemple français montre la transformation progressive des rapports historiques à l'espace. Le stock d'activités traditionnelles, d'abord attachées à la terre et aux ressources naturelles – donc dispersées –, s'est progressivement épuisé au profit d'activités en croissance dans les centres industriels puis tertiaires. Les réallocations d'emplois, intenses, ont mis en jeu des mobilités sectorielles mais aussi géographiques, dans la mesure où les emplois de transfert ne sont pas systématiquement créés dans les zones de libération de main-d'œuvre. Les ajustements se réalisent par mouvements de population vers les lieux où l'offre est dynamique – « people follow jobs » selon l'expression consacrée –, même si les coûts économiques et sociaux des migrations

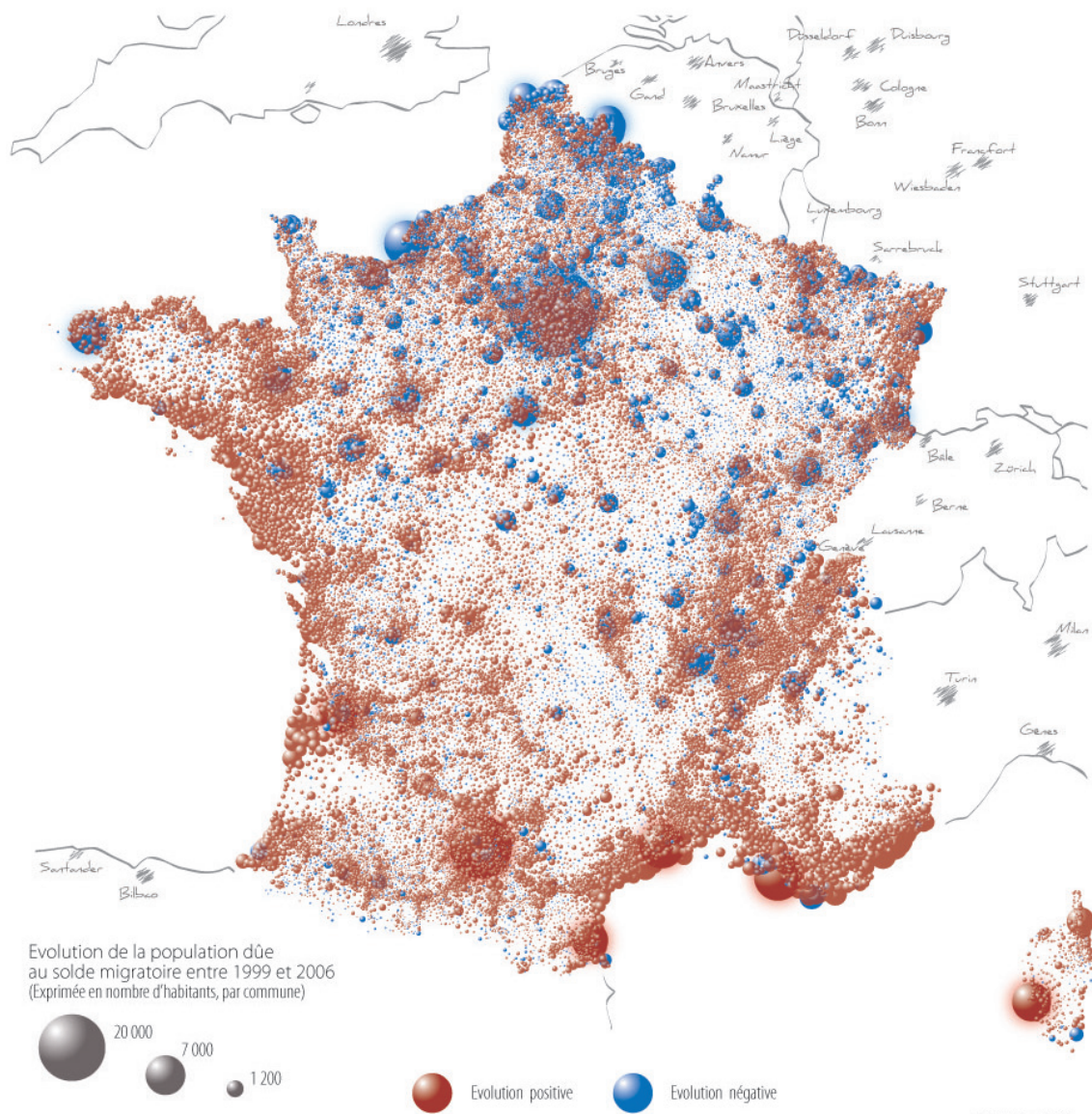
Et si les choix résidentiels des ménages s'é émancipaient des contraintes de localisation liées à l'emploi... ?

Figure 1. Solde naturel, entre 1999 et 2006



PREMIÈRES CONTROVERSES PROSPECTIVES

Figure 2. Solde migratoire, entre 1999 et 2006



Et si les choix résidentiels des ménages s'émançaient des contraintes de localisation liées à l'emploi... ?

en limitent l'ampleur et en retardent la réalisation. L'action publique prend en compte la persistance d'écart significatifs sur le marché du travail en facilitant la mobilité des emplois vers les zones déprimées, par des aides qui y abaissent tout spécialement le coût d'implantation ; c'est l'une des modalités classiques des actions nationales en faveur de l'aménagement du territoire. Sur un pas de temps long, les déplacements de population induits par la recherche d'emploi produisent des déformations des aires de marché du travail, à même de peser sur les choix de localisation des entreprises – à long terme, «*jobs follow people*».

Au cœur de ces phénomènes, qui ont marqué l'économie des régions pendant une bonne partie du XX^e siècle, s'impose ainsi la localisation jointe des activités et de la population. Les décalages constatés sont temporaires, réduits par des mécanismes spontanés d'ajustement par les prix des facteurs et accompagnés par des aides publiques. L'ensemble converge vers des niveaux d'agglomération croissants. Toutefois, des signes apparaissent d'une moindre coïncidence spatiale dans les choix de localisation des entreprises et des ménages : les premières continuent à accentuer la concentration urbaine alors que les seconds se détachent en partie des contextes métropolitains.

À l'heure actuelle, la dynamique géographique des emplois suit assez étroitement la structure de localisation des activités, au bénéfice des zones denses où sont surreprésentés les secteurs en croissance. Le phénomène est commun à tous les pays occidentaux ; il conduit à une concentration croissante des activités, même si des variations nationales et régionales surviennent en fonction de la place des secteurs qui incorporent de manière intensive des connaissances (Antweiler et Trefler, 2002). Localement, des effets de desserrement sont à noter, par transferts d'activités des centres urbains saturés vers leur périphérie. Ils atténuent les disparités mais sans laisser entrevoir d'horizon de convergence. En revanche, dans le domaine démographique, le *trend* séculaire de croissance des villes alimenté par l'exode rural a été radicalement modifié à partir des années 1970. Si elles gagnent encore des habitants, c'est en raison de l'excédent naturel et non du solde migratoire. Les niveaux de flux demeurent importants et sélectifs, en fonction du cycle de vie et du niveau de qualification des personnes en particulier, mais les migrations de sortie des résidents urbains dépassent maintenant assez largement les

migrations d'entrée. De fait, la ville s'étend. Sa croissance se manifeste sur des aires qui forment des couronnes périurbaines et concernent des communes rurales de plus en plus éloignées depuis quatre décennies¹.

Le gradient de valeur foncière explique une grande partie des choix d'implantation résidentielle hors des pôles urbains. La portée d'extension des aires urbaines dépend du rapport entre la pente des prix fonciers et celle des coûts de transport, car les actifs travaillent majoritairement aux centres d'emplois. C'est d'abord l'évolution des phénomènes migratoires qui est notable², avec une accentuation qui ne se dément pas au fil des enquêtes de recensement. Mais on note aussi une diversité de situations locales de dynamiques démographiques hors des couronnes périurbaines, non réductibles à de simples effets de desserrement. L'opposition entre les zones du Sud et de l'Ouest, très attractives, avec celles du Nord et de l'Est, s'accroît, sans relation évidente avec la croissance des villes ni la dynamique de l'emploi. Ce ne sont aujourd'hui que des indices, dont la signification peut toutefois être renforcée par la convergence avec des observations relevées dans d'autres contextes nationaux. Aux États-Unis, la croissance différenciée des comtés non métropolitains se confirme – la moitié des 2000 comtés concernés connaissent une évolution démographique favorable, il s'agit des comtés bénéficiant d'atouts en termes d'aménités (McGranahan, 2008) ; en Europe, les situations de dynamique extramétropolitaine se multiplient (Le Bras, 2007).

Une partie de l'explication de ces nouvelles figures des migrations internes aux pays occidentaux tient aux choix résidentiels des retraités, en effectifs et moyens financiers croissants. Mais cela ne couvre pas l'ensemble des mouvements observés, également le fait d'actifs, aussi faut-il prolonger l'analyse en accordant aux ménages la possibilité de satisfaire leurs préférences de

1. Les données du recensement de la population centrées sur l'année 2006 montrent que les pôles urbains gagnent 1,24 millions d'habitants depuis 1999, croissance de même niveau que celle des communes périurbaines (1,13 millions d'habitants) et seulement du double de celle des communes de l'espace à dominante rurale (0,51 millions d'habitants) – source : INSEE.

2. À titre d'illustration, 5,8 millions de personnes, âgées de 5 ans ou plus en 2008, résidaient dans un autre département métropolitain cinq ans plus tôt : c'est un dixième de la population qui a changé de département au cours de ces 5 années (Baccaini et Lévy, 2009).

PREMIÈRES CONTROVERSES PROSPECTIVES

localisation, en restant sous contrainte d'accès au lieu de travail mais avec une marge de manœuvre élargie. Le gain en flexibilité passe par des évolutions organisationnelles et techniques dont le travail «à distance» constitue sans doute la modalité la plus importante. Sa fréquence reste peu élevée en France, inférieure à 10% des emplois, comparativement aux pays d'Europe du nord tout spécialement (CAS, 2009), mais sa contribution au desserrement du lien entre lieu de résidence et lieu de travail grâce au e-travail en particulier est devenue significative et ses perspectives élevées. Le tiers des emplois seraient ainsi potentiellement concernés si l'on prend en compte les diverses formes d'organisation possibles, depuis le travail à domicile jusqu'au travail nomade³. On peut associer à ces perspectives qu'ouvre la technologie un ensemble de projets de «*self employment*», construits par des migrants qui mettent en avant le choix du lieu de vie familial et définissent ensuite l'activité professionnelle adaptée au site. Ainsi, sachant l'hétérogénéité des préférences des ménages, si les conditions de travail permettent de desserrer de manière croissante les contraintes d'accès, alors la géographie résidentielle gagne en variété et en étendue.

Par ailleurs, les dépenses des ménages s'orientent de plus en plus sur les services au détriment relatif des biens manufacturés. La structure de consommation des ménages est notamment

déportée sur les services à la personne. Or ces services sont majoritairement non «échangeables», c'est-à-dire qu'on ne peut pas les produire à distance. Ce caractère non échangeable conduit à une colocalisation des producteurs et des consommateurs. De plus, l'existence de services relevant de la décision publique (services publics proprement dits et services administrés) renforce l'hypothèse du lien entre localisation des ménages et localisation des services, dans la mesure où le choix politique tend à égaliser les conditions d'accès aux «services universels» pour tous les citoyens, quelle que soit leur localisation.

Si on maintient l'hypothèse selon laquelle les ménages peuvent faire valoir leurs préférences et ne plus être contraints par le lieu de travail au sens historique du terme, dépendant de la concentration des lieux de production manufacturière, et si on prend en compte l'évolution de la structure de la dépense des ménages vers des services nécessitant la colocalisation du producteur et du consommateur, on peut imaginer que, à terme, la géographie de l'emploi suit la géographie de l'expression de la préférence des ménages. On aurait alors une inversion du processus de détermination du lien emploi-résidence, dans lequel le choix des ménages, sensible au cadre de vie, deviendrait prépondérant et commanderait celui des emplois, y compris à court terme. À l'heure actuelle, la modélisation des évolutions de population et d'emploi au niveau français montre que la croissance de l'emploi local induit nettement plus de croissance démographique locale que l'inverse (Blanc et Schmitt, 2007), mais une méta-analyse de 300 résultats de recherche (Hoogstra *et al.*, 2005) révèle que dans la majorité des cas, dès à présent, *jobs follow people*...

3. En notant toutefois que cela n'exclut pas la présence physique au siège de l'entreprise: la productivité du travail est maximale lorsque le télétravail est pratiqué entre 1 et 2 jours par semaine (CAS, p. 93).

Éléments bibliographiques

Antweiler W., Treffer D., *Increasing Returns and All That: A View from Trade*, American Economic Review, 92/1, 2002, p. 93-119.

Baccaini B., Lévy D., *Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements: le Sud et l'Ouest toujours très attractifs*, INSEE Première, juillet 2009.

Banque mondiale, *Repenser la géographie économique. Rapport sur le développement dans le monde*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

Blanc M., Schmitt B., *Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes*, Économie et Statistique, n° 402, 2007, p. 57-74.

Centre d'analyse stratégique, *Le développement du télétravail dans la société numérique de demain*, Rapport d'étude, novembre 2009.

Hoogstra G. J., Florax R., Van Dijk J., *Do jobs follow people or people follow jobs? A meta-analysis of Carlini-Mills studies*, 45th Congress of the European Regional Science Association, Amsterdam, 23-27 August 2005.

Le Bras H., *Les quatre mystères de la population française*, Paris, O. Jacob éditeur, 2007.

McGranahan D. A., *Landscape influence on recent rural migration in the U.S.*, Landscape and Urban Planning, n° 85, 2008, p. 228-240.